



PEAC : Les textes fondateurs de l'Education Artistique et Culturelle

publié le 30/09/2021 - mis à jour le 10/04/2024

Descriptif :

Présentation et repères.

Sommaire :

- Présentation du Parcours d'Education Artistique et Culturelle
 - Repères pour l'évaluation des élèves tout au long du PEAC
 - A l'école des arts et de la culture - Rentrée 2018-2019
-

● Présentation du Parcours d'Education Artistique et Culturelle

- Il est créé dans le cadre de la loi de refondation de l'école de 2013. Texte de référence : circulaire n°2013-073 du 3 mai 2013 – [BOEN n°19 du 9 mai 2013](#)
- [Aide mémoire - fiche de synthèse sur le PEAC](#) (PDF de 89,6 ko)
- La charte de l'Education Artistique et Culturelle pour un déploiement sur les territoires en appui des collectivités et des Directions Régionales à la Culture

CHARTRE POUR l'éducation artistique et culturelle



● Repères pour l'évaluation des élèves tout au long du PEAC

- [Référentiel pour l'évaluation du PEAC par cycle d'enseignement](#) (PDF de 97.3 ko)
Texte paru au BOEN du 7 juillet 2015

● A l'école des arts et de la culture - Rentrée 2018-2019

- [Synthèse du plan A l'école des arts et de la culture](#) (PDF de 4.7 Mo)
Document de synthèse présenté en septembre 2018 par les ministres J.M Blanquer et F.Nyssen
- [Présentation intégrale du plan A l'école des arts et de la culture](#)